

Le proverbe amazighe (domaine tachelhit). Aspects formels et sémantiques

Mohamed Sguenfle
ENCG, AGADIR

Proverbs have recently experienced a very remarkable renewed interest as shown by recent studies devoted to this kind of discourse. In Amazighe language, the proverb calls for a special interest, it is called awal iddern "living word" or awal ismenan "word sense" in reference to the implicit target meaning, which differentiates it from lžma't "ordinary speech". This shows the importance attached to the imazighen proverbial speech.

The aim of this paper is to delineate the Amazigh proverb as a linguistic phenomenon through the analysis of formal and semantic aspects. The vagueness of terminology that still prevails regarding the delineation of this phenomenon leads us to propose an approach in terms of prototyping a concept borrowed from the semantics of the prototype developed by G. Lakoff.

Les proverbes ont connu récemment un regain d'intérêt très remarquable comme en témoignent les différentes études consacrées ces dernières années à ce genre de discours¹. En amazighe, langue à tradition orale, le proverbe requiert un intérêt particulier, il est qualifié de *awal iddern* « parole vivante » ou encore *awal ism'nan* « parole sensée » en référence au sens implicite visé, qui le différencie de *lžma't* « la parole ordinaire ». C'est dire l'importance qu'accorde les *imazighen* à la parole proverbiale : « Il suffit, dans un cercle d'amis, de citer un proverbe avec à propos pour susciter plus d'écoute et d'intérêt » (Bentolila, 1994 : 7). Cependant, un flou terminologique règne encore quant à la délimitation de ce phénomène langagier. En effet, différentes appellations qui se recouvrent peuvent le dénommer : *proverbe, adage, aphorisme, dicton...*

- Comment reconnaît-on alors un proverbe en tachelhit ?
- Quels sont les paramètres de forme et de fond qui permettent de délimiter et de classier un énoncé comme étant un proverbe ?
- Qu'est-ce qui confère à cette forme langagière tant de charme et d'autorité dans la communication ?

1. Eléments de définition

Le proverbe en amazighe, comme dans les autres langues, se présente sous la forme d'un énoncé autonome. En tant que tel, il est appréhendé comme un tout, un

¹ Voir entre autres le numéro 139 de la revue *Langages* consacré à la parole proverbiale.

système. En tachlhit, il se présente souvent sous la forme d'une phrase, rarement sous la forme d'un discours versifié de deux vers ou sous une forme dialoguée :

(1) *Kks as g^wmas a ysmmiḍ*

Tu le sépares de son frère et il faiblira

(2) *Tammnt n imi mla gis isafarn*

Llah ur sar ittāḍn yan tasa ns

Si les paroles mielleuses pouvaient guérir

Je jure par Dieu que personne ne serait blessé

(3) - *mani yakd tkka l'fit a yfarnu ?*

- *tkka yi d iminu.*

- Quelle est la source de ton feu, ô four ? / Quelle est l'origine de tes soucis ?

- Elle provient de ma « bouche » / moi-même !

Divers essais définitoires ont été proposés pour le proverbe. Le *Petit Robert* le définit comme étant « une vérité d'expérience [...] commune à tout un groupe social, exprimée en une formule elliptique généralement imagée et figurée ». Il s'agit donc d'une vérité qui s'appuie sur un fonds d'expérience humaine lui servant de cadre explicatif. Le proverbe se caractérise par son aptitude à saisir la réalité, en peu de mots, à caractère figuré.

Greimas (1970 : 311) propose une définition de type structural, mettant en évidence l'aspect formel : « les proverbes et les dictons se distinguent souvent, du point de vue formel par le caractère archaïque de leur construction grammaticale ».

Plus récemment, Kleiber (1994 : 208) a proposé une approche en termes sémantico-référentiels en définissant le proverbe comme un « nom-name » ou une dénomination.

1.1. Le proverbe est une dénomination

Le concept de dénomination renvoie à cette relation qui permet d'appeler les choses par leur nom. Comme le précise Kleiber (1989 : 234), pour que l'on puisse parler de dénomination d'un élément x par une entité X, « il faut qu'un lien référentiel ait été auparavant instauré entre x et X ». C'est le cas effectivement du proverbe puisqu'il dénomme (réfère à) une vérité générale.

Considérons les énoncés suivants :

(4) *yat tzzwit ur ar tskar tammnt*

Une seule abeille ne fait pas de miel

(5) *aslham ur a iskar ṭṭaleb*

Le burnous ne fait pas le maître d'école

Ces deux énoncés proverbiaux dénomment des situations génériques au même titre qu'« une unité lexicale dénomme un concept général » (Kleiber, 1984). Le proverbe est donc une unité codée qui a un statut de dénomination au même titre qu'un mot dans le dictionnaire.

En tant qu'entités codées, (4) et (5) sont donc mémoriellement associés aux référents (4') et (5') :

(4') L'union fait la force

(5') Les apparences sont trompeuses (l'habit ne fait pas le moine)

Les deux vérités générales (4') et (5') auxquelles renvoient les proverbes (4) et (5) représentent d'une certaine manière les sens potentiels ou virtuels qui s'actualisent dans différentes situations particulières : la famille, le domaine professionnel (le travail en équipe) pour (4) et le domaine des relations sociales où le paraître trompe souvent dans diverses situations la réalité de l'être.

Ce sens codé, préétabli du proverbe par convention dénomminative ne peut être calculé de manière compositionnelle (*cf.* l'analyse componentielle en grammaire générative). Le sens ne peut être saisi « dans la linéarité, mais dans l'épaisseur conceptuelle » (Gracia-Ruiz, 1983).

Soit à titre illustratif l'exemple (6) :

(6) *lɛfit ar tffal iyd*

Le feu engendre la cendre

Le sens littéral de ce proverbe, obtenu par analyse compositionnelle, est loin d'être le sens recherché. En effet, (6) est une phrase analytique, nécessairement vraie, dans la mesure où sa valeur de vérité est valable pour tout locuteur dans tous les mondes possibles. Sa valeur informationnelle est de ce fait nulle. Or, le proverbe se présente manifestement comme une parole sensée, *awal ismenan*. Il a donc une pertinence communicative qui transparait à travers ses lectures métaphoriques parmi lesquelles on peut citer :

(6') Les querelles et les guerres ne laissent que ruines

(6'') Un homme de valeur ne laisse après lui que des enfants médiocres

C'est donc le recours au sens implicite, métaphorique, qui explique l'aspect dénommatif du proverbe : « Une dénomination ne serait pertinente que si l'on voulait exprimer autre chose que ne le permet le simple calcul sémantique sur les membres constituants » (Kleiber, 1999). Ce critère de non compositionnalité rapproche le proverbe des phrases figées.

1.2. Proverbe et figement

La notion de figement est à concevoir en termes scalaires puisqu'elle est liée à un processus diachronique. Une locution peut passer par différentes phases de figement. Ainsi, on peut avoir des proverbes totalement figés et d'autres moins figés. Le figement se caractérise par les trois propriétés suivantes : « le critère

sémantique de la non compositionnalité » (Conenna, 2000). Sur le plan morphosyntaxique, il est marqué par la non modifiabilité ou « l'impossibilité d'effectuer des transformations ». Enfin, sur le plan lexical, un mot ne peut être substitué à un autre. Il s'ensuit qu'un énoncé parémique qui manifeste les trois caractéristiques se présentera comme le prototype du proverbe, alors que les autres qui n'en manifestent qu'une ou deux caractéristiques seront considérés comme des exemples atypiques. Considérons à titre illustratif les exemples suivants :

(7) *kksas g^wmas aysmmid*

Tu le sépares de son frère et il faiblira

(8) *yinayr tml ak aynna tra*

Le mois de janvier prédira l'année (agricole)

Le proverbe (7) peut être considéré comme le cas typique de l'énoncé proverbial, puisqu'il n'accepte aucune modification quelle qu'elle soit, morphosyntaxique ou lexicale. On ne peut substituer *babas* « son père » ou *mas* « sa mère » à *g^wmas* « son frère ». De plus, ce proverbe se distingue par une certaine opacité sémantique due au caractère dénominatif, *i.e.* la non compositionnalité du sens. Dans (8) par contre, les trois critères ne sont pas satisfaits : on peut aisément opérer une transformation de l'aspect verbal en ajoutant la modalité du futur *rad* sans que cela affecte le sens de l'énoncé. La propriété morphosyntaxique de la non modifiabilité n'est donc pas respectée :

(8') *yinayr rad ak tml aynna tra*

Le sens du proverbe est saisi à travers l'analyse componentielle des constituants : Dès le mois de janvier, on reconnaîtra la rentabilité ou la non rentabilité de l'année agricole.

On peut conclure, à partir de cet essai définitoire, que la représentation *prototypique* d'un proverbe interpelle les traits suivants :

- *un énoncé anonyme,*
- *un énoncé figé sémantiquement et formellement,*
- *un énoncé dénominatif d'une situation générique,*
- *un énoncé métaphorique.*

Après cette caractérisation définitionnelle, il convient maintenant de dégager les spécificités du proverbe en tachelhit.

2. Caractéristiques formelles

Le proverbe en tachelhit est caractérisé généralement par une régularité formelle qui se manifeste à travers différents aspects dont les plus marquants sont l'aspect dimensionnel, la structure binaire et la rythmicité.

2.1. La dimension

La brièveté est l'un des traits saillants du proverbe. En tachelhit, comme d'ailleurs dans bon nombre de langues, l'énoncé parémique se présente comme une forme circonscrite, dépassant rarement le cadre d'une phrase. La concision pourrait être doublement motivée : sur le plan communicationnel, le proverbe permet de transmettre un contenu riche en peu de mots, d'où le qualificatif *sage* collé à la parole proverbiale. D'ailleurs, presque toutes les cultures reconnaissent l'utilité de la concision dans la communication :

(9) *xayru lkalami ma qalla wa dalla* (proverbe arabe)

La meilleure parole est concise

(10) *Ya wawal ibbi mya* (proverbe amazighe)

Une seule parole met fin à cent autres

(11) « A bon entendeur, il ne faut qu'une parole » (Plaute)

« A bon entendeur, salut ! »

Ensuite, l'énoncé proverbial est facilement mémorisable grâce effectivement à cette forme concise et à sa structure rythmique. En effet, plus le proverbe est court, plus il évoque une image et acquiert toutes les chances d'être retenu au fond de la mémoire et mieux il informe : « Short proverbs tend to be packed with information and imagery » (Lakoff & Turner, 1989).

2.2. La structure binaire

C'est une particularité qui existe dans toutes les langues. Cette structure se présente comme le moyen structurel le plus adéquat pour exprimer en peu de mots un contenu riche et polysémique. En tachelhit, la forme binaire est perçue oralement grâce au contour intonatif. C'est un trait attaché immédiatement à l'oralité et qui caractérise la pratique parémiologique. Il constitue, de ce fait, l'élément prosodique majeur, qui atteste de la présence de cette structure binaire.

La forme binaire résulte de la juxtaposition de deux propositions ; « la juxtaposition, plus que la subordination, construit le proverbe » (Meschonnic, 1976 : 422). Considérons, à titre d'exemple, les deux proverbes suivants :

(12) *Gar g^wlla gar ayu*

Mauvaise bouillie, mauvais petit lait

(13) *Ixf γ ignna idarn γ tallayt*

Tête haute, pieds dans la boue

(12) et (13) manifestent une structure binaire marquée par la juxtaposition de deux propositions, P1 (*gar g^wlla ; ixf γ ignna*) et P2 (*gar ayu ; idarn γ tallayt*). On constate l'absence de morphème de coordination ; il n'y a pas de marqueurs concrets unissant les deux volets de la parémie. Le contour intonatif produit oralement par la pause (transcrit par la virgule) ainsi que le sens de chaque pôle de

la forme binaire forment les deux éléments co-occurents qui permettent de dégager le connecteur implicite, qui constitue selon Kleiber (1994 : 213) « l'ingrédient [...] obligatoire du sens d'un proverbe ». Ainsi, dans (12) et (13), on note la présence implicite de *mašš* « mais » et de *d* « avec » respectivement. L'absence dans la phrase de ce pivot implicatif entraîne une forme figée et conduit à une certaine opacité sémantique. Les énoncés (12) et (13) représentent le cas des proverbes symétriques marqués par un degré de figement formel élevé. Il est à noter aussi que la structure binaire peut découler de la présence de certains verbes comme *af* qui joueraient le rôle de centre de symétrie entre les deux volets P1 et P2 comme c'est le cas dans (14) :

(14) *Yuf gar imnsi gar awal*

Vaut mieux un mauvais dîner qu'une mauvaise parole

Ce proverbe est moins figé que (12) et (13) : le critère morphosyntaxique de la non modifiabilité n'est pas respecté. *Yuf* peut librement occuper aussi bien la position initiale que la position médiane.

La structure binaire peut aussi se manifester sous une forme non symétrique comme dans (15) et (16) :

(15) *Tawada n lxir tzzay*

La marche de l'abondance est lente

(16) *Yan ufus ur ar ikkat rršš*

Une seule main ne peut applaudir

Les deux syntagmes SN (*tawada n lxir* ; *yan ufus*) et SV (*tzzay, ur ar ikkat rršš*) sont juxtaposés de manière asymétrique.

Cette structuration binaire va de pair avec certains procédés stylistiques dont notamment la rythmicité.

2.3. la rythmicité

Le génie du proverbe tient à son rythme. Le parallélisme structurel, renforcé par une symétrie lexicale et serré par des rapports de sonorités phoniques, procure au proverbe une certaine rythmicité qui le rapproche du discours poétique. « Tant les rimes, les assonancements, les allitérations, que l'isosyllabisme ne sont pas là en tant que tels, mais en tant qu'indicateurs d'une structure rythmique. » (Anscombe, 2000 : 19). Ainsi, les assonances, les allitérations et la rime interviennent simultanément pour donner au proverbe une certaine harmonie et jouent par la même occasion un rôle majeur dans sa mémorisation.

(17) *Iqqan d a izbr yan iran a isdr*

Tout (e) accouchement/création s'accompagne de douleur

(18) *Ar iṭṭay tiwbbaš ar ṭṭarnt thk^w ak*

Il s'efforce de ramasser des miettes et il perd des tas / blocs

Cette harmonie rythmique est produite grâce au phénomène de l'allitération ou assonances comme en témoignent les exemples (17) et (18) : *y, z/s, b/d, r* pour l'exemple (17) et *ar, tt, ti* pour (18).

3. Caractéristiques sémantiques

Le proverbe en tachelhit manifeste un certain nombre de traits relatifs au sens notamment aux aspects sémantique et rhétorique. Il s'agit, entre autres du fonctionnement métaphorique, de la généricité et de l'implication qui constitue selon Riegler (1987) « la forme canonique » du proverbe.

3.1 La généricité

L'un des aspects saillants sur lequel un consensus est établi parmi les sémanticiens et les parémiologues est le caractère générique du proverbe. En effet, étant sémantiquement codé, celui-ci généralise sa référence : son statut de dénomination « présuppose la vérité de la situation dénotée » (Kleiber, 19). Soit à titre d'illustration le proverbe suivant :

(19) *Ur a ittmay uṭṭub d uzru*

Il ne faut pas se mesurer à plus fort que soi

L'interprétation métaphorique est déclenchée ici par la présence du verbe *mmay* « se quereller, se disputer » dont le sujet et l'objet doivent être qualifiés (+animé), ce qui n'est pas le cas dans cet énoncé. Grâce à la présence de ce verbe, (19) renvoie métaphoriquement à une situation humaine. Le sens du proverbe se situe d'abord à un niveau générique puisqu'il est codé à travers le processus de dénomination. La phrase « il ne faut pas se mesurer à plus fort que soi » représente la situation générique dénommée par (19) et renvoie, de ce fait, à une catégorie de situations particulières notamment :

- (i) une personne, qui ne maîtrise pas l'art de parler, aura du mal à affronter une autre qui maîtrise le pouvoir de persuasion (les débats, les joutes poétiques...);
- (ii) un pays, faible sur le plan de l'armement, ne peut défier un autre, fort dans ce domaine ;
- (iii) dans le contexte actuel de la mondialisation, une petite entreprise aura du mal à s'imposer sur un marché compétitif où s'implantent de grandes sociétés.

Ainsi, tout proverbe ne peut servir à une énonciation événementielle ; il énonce une généralité intemporelle, une vérité générale qui s'actualise dans diverses situations grâce au fonctionnement métaphorique qui permet de « cristalliser des significés souvent multiples » (Chertrit, 1995 : 124).

En tachelhit, la généricité du proverbe se manifeste par les modalités suivantes :

- la modalité verbale qui apparaît au niveau aspectuel à travers l'inaccompli et qui instaure une vérité générale, gnomique, par l'emploi d'un temps anhistorique ;
- la modalité lexicale, par l'emploi de certains verbes modaux tels *iqqan* « il faut » ou *af* « vaut mieux » sans oublier de citer certains items marquant la généralisation : *wanna*, *xtnna*, *assnna*, *aynna* :

(20) *Wanna tt irwin ihlb tt*

Celui qui s'est créé des problèmes, qu'il les résolve

(21) *Xtnna izzgn tlkm ulli*

Tout ouvrage achevé doit être classé

De plus, la vérité générale instaurée par l'énoncé proverbial transparait aussi à travers les différentes structures logiques que manifestent de tels énoncés, en l'occurrence l'implication, qui constitue selon Riegle (1987) « la forme canonique » du proverbe.

En tachelhit, l'implication est traduite à travers différentes structures dont la forme en *wanna*, la forme conditionnelle et la structure négative. Schématiquement, elle est représentée comme suit : **p → q**

(22) *Wanna tt irwin ihlb tt*

Celui qui s'est créé des problèmes, qu'il les résolve

(23) *Iy tffy lemmart ur ad sul tturri*

Quand la balle sort, elle ne peut plus revenir

(24) *Aslham ur a iskar ttab*

Le burnous ne fait pas le maître d'école

L'énoncé (22) fait partie du type de proverbes qui, en français, correspondent à la forme introduite par le relatif *qui*. *Wanna* ne signifie pas littéralement *qui* mais *quiconque* vu que le relatif *qui* a pour correspondant en tachelhit le morphème *lli*. Si pour le français, « la lecture générique est liée à l'interprétation non particulière du relatif sans antécédent », en tachelhit, cette lecture est encore plus marquée avec le morphème *wanna*, qui ne peut en aucun cas avoir une lecture particulière, chose corroborée par le sens attribué par le dictionnaire au mot *quiconque* : « toute personne qui, qui que ce soit qui ». *Quiconque* exprime l'indéfinitude qui ouvre la voie à la généralisation et permet donc de renvoyer, à l'instar de *qui*, à l'espèce humaine.

La forme conditionnelle en *iy* « si » en (23) représente le cas typique de la structure implicative : **iy p, q**.

La forme négative est utilisée en (24) essentiellement « pour combattre le mode des apparences ». La valeur implicative est véhiculée au moyen du verbe *skr* « faire ».

3.2 La métaphoricité

L'un des traits saillants du proverbe est cette potentialité signifiante qu'il possède et qui lui permet, en peu de mots, de cristalliser des significations souvent multiples. Cependant, dans l'ouvrage de Moustaoui (2005) consacré aux proverbes amazighes, nous trouvons aussi bien des cas métaphoriques que d'autres qui ne le sont pas. Est-ce à dire que la métaphore n'est pas une condition nécessaire à la reconnaissance de l'énoncé proverbial ?

En considérant les exemples (25), (26) et (27) :

(25) *tssugt aman i uyu nnk*

Tu exagères dans tes propos!

(26) *ar trggem ššbkt tallunt*

Le filet critique le tamis

(27) *iy iggut wawal ifis yan*

Quand la parole est abondante, mieux vaut se taire,

on constate que les deux premiers énoncés appartiennent au groupe des proverbes dits métaphoriques alors que le dernier représente les proverbes dits de sens littéral ou non métaphoriques.

Les deux premiers cas présentent une différence relative au « délit référentiel » source de la métaphore. Dans (26), il est linguistique (déviance sémantique) alors que dans (25), il est contextuel (déviance pragmatique). En effet, le sens visé par le proverbe (25) émerge de l'application inconvenante de l'énoncé à une situation qui ne rentre pas normalement dans sa sphère référentielle de situations. Ce proverbe renvoie littéralement à une situation précise relevant du domaine culinaire, celle de la préparation du petit lait. C'est le contexte d'énonciation qui permet d'interpréter métaphoriquement le proverbe : une parole abondante et trop diffuse perd de sa valeur et de sa saveur aussi bien qu'un petit lait auquel on a ajouté de l'eau sans mesure. Il s'agit donc ici d'une « métaphore du niveau proverbial » (Kleiber & Conenna, 2002), c'est-à-dire appartenant au sens du proverbe, contrairement à la métaphore dans (26) qui relève du niveau phrastique : l'exemple (25) se prête à deux lectures, une lecture littérale où on reproche à l'interlocuteur d'avoir raté la préparation du petit lait et une lecture métaphorique où on reproche à un bavard sa prolixité, sa parole abondante et trop diffuse. C'est le contexte pragmatique qui déclenche ici la lecture métaphorique, donc proverbiale. L'exemple (26), par contre, ne manifeste qu'un seul sens qui est métaphorique et qui se situe au niveau de la phrase : le verbe *rgm* « critiquer » est utilisé en dehors de son rang d'applicabilité pour un objet non animé. Cette déviance sémantique constitue une sorte d'indice qui interpelle, chez l'interlocuteur, la compétence inférentielle pour passer du sens phrastique déviant au sens visé par le proverbe. Ce passage s'opère bien sûr grâce à un processus d'« appariement analogique » ; il s'effectue « de situation à situation » : ce qui est comparé dans (25) par exemple, ce n'est pas *ayu* « petit lait » à un homme, mais surtout la situation de préparation du petit lait pendant

laquelle une quantité démesurée d'eau à été ajoutée à celle d'un discours trop détaillé et exagéré.

L'accès au sens visé par le proverbe est plus au moins difficile selon la structure linguistique de l'énoncé. Cependant, l'interprétation de la métaphore est facilitée grâce à un savoir socioculturel partagé qui constitue une sorte de socle permettant de garantir une certaine stabilité intersubjective du sens.

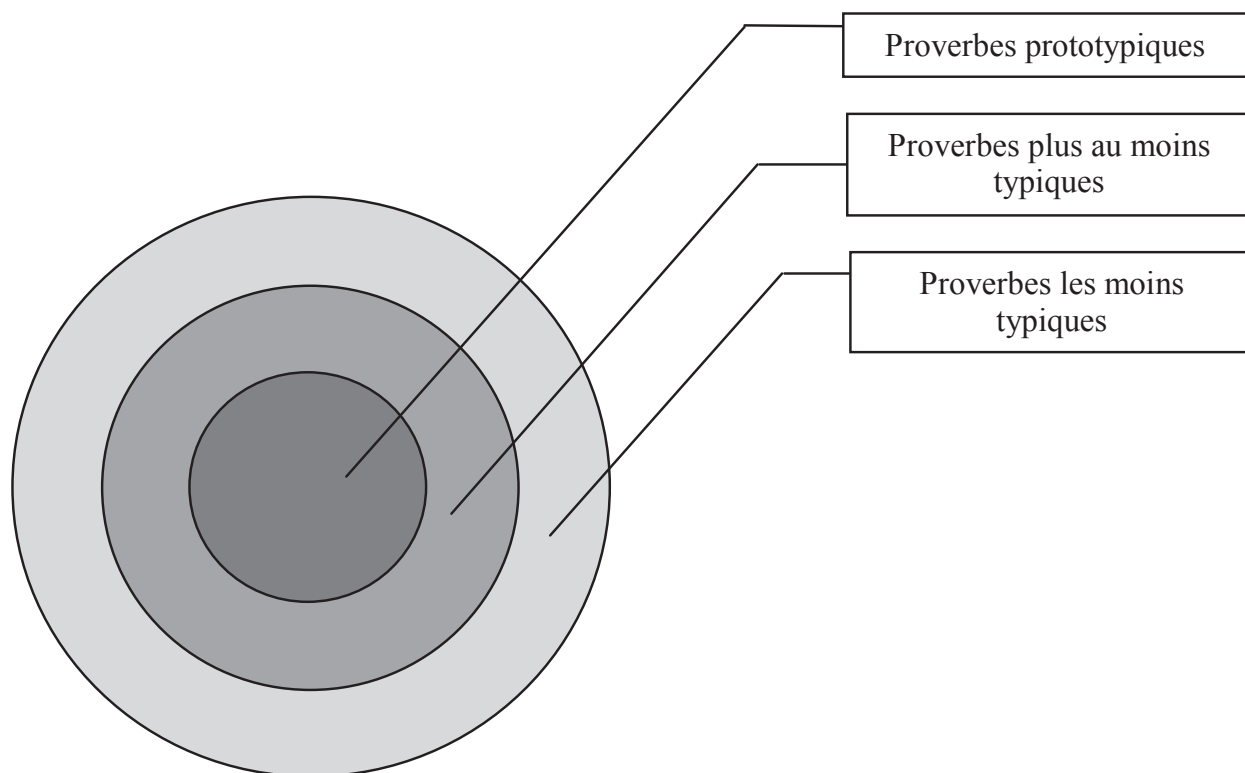
Cette brève analyse du proverbe en tachelhit, nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- une définition précise et délimitée du proverbe en termes de conditions nécessaires et suffisantes s'avère difficile étant donné que les différents exemples de proverbes analysés ne manifestent pas les mêmes propriétés ;
- une approche en termes de prototypie (la sémantique du prototype) permet plus ou moins de circonscrire cette difficulté en définissant la catégorie proverbe en termes de degrés. Ainsi, il y aura une classe centrale qui représentera les cas typiques de proverbes et qui sera caractérisée par les traits suivants :
 - la dénomination ;
 - le figement ; *i.e.* une fixité au niveau structurel et sémantique
 - la rythmicité
 - la généricité
 - la métaphoricité
 - l'anonymat ou le « ON-sentencieux ».

Les proverbes qui répondent à ces attributs seront considérés comme les meilleurs exemples ou les cas les plus représentatifs de la catégorie « proverbe ». Les autres exemples se rapprochent de la classe prototypique par leur degré de similarité. Ainsi, on aura des cas plus typiques comme (18), (19) ou encore (25). Tous les traits énumérés ci-dessus figurent dans l'exemple (19). D'autres cas comme (8) appartiendront à la classe des plus ou moins typiques.

Le cas le moins typique dans les exemples analysés serait (27) puisqu'il ne renferme aucun des traits cités à l'exception du caractère anonyme.

Cette conception du proverbe en tant que phénomène langagier peut être schématiquement représentée de la manière suivante :



Ce schéma représente les trois sous catégories de la classe « proverbe » : la zone centrale renvoie à la sous catégorie prototypique qui regroupe les instances typiques de la classe. La zone médiane renvoie à la sous catégorie plus ou moins typique qui regroupe des exemples de proverbes moins typiques que la première sous catégorie. La troisième zone regroupe les cas marginaux. Les différentes occurrences appartenant aux trois sous catégories de la classe « proverbe » ne présentent pas des propriétés communes à tous ces exemples ; il s'agit plutôt d'une *ressemblance de famille* qui les regroupe dans la même classe. L'appartenance à une catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le prototype.

Conclusion

En définitive, on peut dire que le proverbe en tachelhit se distingue par un ensemble de traits définitoires qui le caractérise tant sur le plan de la forme que sur le plan sémantique. Les traits énumérés ne sont pas tous repérables dans tous les énoncés proverbiaux : certains se démarquent par la présence de tous les traits ou presque alors que d'autres n'en manifestent que quelques uns ; d'où la non homogénéité de cette catégorie langagière. Nous optons alors pour une délimitation en termes de typicalité ou de prototype qui permet de délimiter une classe prototypique du proverbe qui répond aux différents traits définitoires et dont les membres (les exemples) constituent les cas typiques. La structure interne de cette catégorie est de nature scalaire avec des exemples plus représentatifs que d'autres.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (éd.) (2000), « La parole proverbiale », Paris, *Langages*, n° 139.
- Bentolila, F. (éd.), (1993), *Proverbes berbères, bilingue Français-berbère*, Paris, L'Harmattan-awal.
- Chertrit, J. (1995), « Dire proverbial et dire personnel : pour une socio-pragmatique du proverbe » in *Tendances récentes en linguistique française et générale* V. 20, H. B. Shyldkrot & L. Kupferman (éds).
- Conenna, M., (2000), « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », Paris, *Langages*, n° 139.
- Conenna, M. & Kleiber, G. (2002), « De la métaphore dans les proverbes », Paris, *Langue française*, V, 134.
- Greimas, A.-J. (1970), *Du sens, essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Hamdaoui, M. (1997), *Parémiologie berbère (dialecte tarifit) : analyse sémantique et linguistique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Med I, Oujda.
- Kleiber, G., (1999), « Proverbe : sens et dénomination », *Nouveaux cahiers d'Allemand* (Revue de linguistique et de didactique).
- Lakoff, G. & Turner, M. (1989), *More than cool reason. A field guide to Poetic Metaphor*. University of Chicago Press.
- Meschonnic, H. (1976), « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, t. XVI, n° 163.
- Moudian, S. (2000), *Syntaxe des proverbes rifains*, Fès, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Med Ben Abdellah, Fès Dhar El Mehraz.
- Moustaoui, M. (2005), *nnan willi zrinin*, Proverbes amazighes traduits en arabe, Casablanca, Annajah al-Jadida.
- Riegle, M. (1987), « 'Qui dort dîne' ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques » in M. Riegle & I. Tamba (éds), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langues artificielles*, Paris, Klincksieck.
- Roux, A. (1995), « Enigmes et proverbes en berbère tachelhit », Paris, *Etudes et Documents Berbères*, n° 12.
- Sguenfle, M. (2002), *La métaphore dans la littérature berbère*, Thèse de Doctorat, Université Med V-Agdal, Rabat.
- Tamba, I. (2000), « Formules et dire proverbial », Paris, *Langages*, n° 139.